YERRES

Service Culturel
N° tél. : 01.69.48.93.93
N/Réf. : NDA/SB/EN

DECISION N° 2001/365

OBJET : - Convention de prestations de service relative à une représentation de "La Petite – Hydrocution" de Max GUEDJ, conclue avec le Théâtre de l'Impossible

Le Député-Maire de la Commune d'Yerres,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment l'article L 2122-22,

VU la délibération du Conseil Municipal en date du 4 avril 2001 portant délégation au Maire pour traiter certaines affaires de gestion courante visées à l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales,

CONSIDERANT que la Commune organise une représentation du spectacle "La Petite – Hydrocution" de Max GUEDJ, qui se déroulera à l'Orangerie de la Propriété Caillebotte, le dimanche 18 novembre 2001 à 16h00 pour tout public, avec le concours de l'association "Le Théâtre de l'Impossible".

DECIDE

De signer une convention de prestations conclue avec l'association "Le Théâtre de l'Impossible", domicilié 76, boulevard de Reuilly, 75012 PARIS, représentée par son Président, Stephen BENSIMON, pour un montant de 14.218,01 H.T. (TVA 5,50%) soit 15.000 Francs T.T.C,

DIT que les crédits sont inscrits au budget de la Commune, exercice 2001, fonction 3, sous fonction 33, nature 6042.

Fait à Yerres, le 9 novembre 2001

REÇU LE
21. NOV. 2001
SOUS-PRÉFECTURE
DE L'ARRONDISSEMENT D'EVRY

Le Député-Maire,

MAIRIE DE YERRES

Nicolas DUPONT-AIGNAN